

COMPTE RENDU
DE LA REUNION DU 02 AVRIL 2019

Le 02 Avril 2019, le Comité Syndical s'est réuni sous la présidence de Monsieur Laurent DAMOUR, à l'usine de production d'eau potable d'Angers Loire Métropole aux Ponts-de-Cé.

Séance de 10 heures 00

Présents :

- Monsieur DAMOUR	CU d'Angers Loire Métropole
- Monsieur BOURRE	SAEP Vignoble-Gandlieu
- Monsieur BERTRAND	SIDAEP des Mauges et de la Gâtine
- Monsieur RUAULT	Communauté D'agglomération Saumur Val de Loire
- Monsieur BERTRAND	SMAEP des Eaux de Loire
- Monsieur FROGER	Syndicat d'EAU de l'Anjou

Excusés :

- Messieurs FOUCHER et FONTENEAU	SIAEP de la Région d'Ancenis
- Monsieur CHUPIN	CU d'Angers Loire Métropole
- Madame PERNOT et Monsieur COUTURIER	Métropole de Nantes
- Monsieur CESBRON	SIAEP Vignoble Grandlieu
- Monsieur MAUPPIN	SIDAEP des Mauges et de la Gâtine
- Messieurs PERSIN et TALLUAU	SMAEP de Montsoreau-Candes
- Monsieur CONDEMINE	CA Saumur Val de Loire
- Monsieur MAUPPIN	SMAEP Eaux de Loire

Auditeurs :

- Monsieur BOISSEL	Nantes Métropole
- Monsieur SAINT-GERMAIN	Directeur Technique Eau et Assainissement – CU Angers Loire Métropole
- Monsieur CHEVE	Responsable usine des eaux des Ponts-de-Cé – CU Angers Loire Métropole
- Monsieur RAMOND	Responsable Administratif et Financier Eau et Assainissement – CU Angers Loire Métropole
- Monsieur PEIGNER	ARS DT49
- Monsieur TOUROLLE	SEA

oOo

Monsieur le Président accueille les membres du Syndicat au sein de l'usine de production d'eau potable d'Angers Loire Métropole en leur souhaitant la bienvenue et les remercie d'être présents.

La séance débute à 10h18, sous la Présidence de M. DAMOUR.

oOo

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 6 Décembre 2018

M. DAMOUR demande si quelqu'un a des observations à apporter.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

oOo

DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

M. DAMOUR propose la nomination de M. BOURRE, comme secrétaire de séance, qui est acceptée.

oOo

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

M. BERTRAND présente les éléments constitutifs du compte administratif de l'exercice 2018, puis procède au vote.

M.DAMOUR se satisfait de ce résultat positif tout en réaffirmant qu'il n'est pas nécessaire à ce stade d'envisager une hausse du niveau de la redevance car le but n'est pas de thésauriser

Les éléments constitutifs du compte administratif concernant l'exercice 2018, font ressortir les éléments comme suit :

- résultats :

• Dépenses de fonctionnement :	79 694.40 €
• Recettes de fonctionnement :	73 202,23 €
• Résultat de l'exercice :	- 6 492,17 €
• Résultat cumulé :	+ 254 929,20 €

Je vous propose,

DELIBERE

- 1. d'approuver le compte administratif 2018,*
- 2. de décider de l'affectation de la totalité du résultat (254 929,20 €) en report à nouveau à la section de fonctionnement du Budget Primitif 2019.*

Le compte administratif est approuvé à l'unanimité.

oOo

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018

M.DAMOUR expose, après vérification de la prise en compte par le receveur de tous les titres de recettes et tous les mandats de paiement, que la totalité des opérations est régulière et propose d'approuver le compte de gestion 2018

Après s'être assuré que le receveur a pris en compte tous les titres de recettes émis et tous les mandats de paiements ordonnancés par notre syndicat et qu'il a procédé à toutes les opérations qui lui ont été prescrites.

Considérant la régularité des opérations, que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Je vous propose,

DELIBERE

1. d'approuver le compte de gestion de l'exercice 2018.

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

oOo

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2018

M DAMOUR, présente le DOB 2018.

M DAMOUR précise que l'essentiel des dépenses sont imputables à l'animation de la cellule d'alerte. L'année de démarrage du nouveau marché sera la plus conséquente car elle implique l'actualisation des modèles, nécessitant un niveau de dépenses plus élevé, à hauteur de 130 K€. Le fonctionnement courant sera ensuite moins élevé, aux alentours de 40 K€. Le reste des charges de fonctionnement restent modestes. Le surcout de 2019 sera puisé dans les résultats cumulés constatés sur les exercices précédents. Il n'y a pas de nécessité d'augmenter le niveau des recettes, on va puiser dans les réserves.

Les dépenses récurrentes du syndicat relèvent essentiellement du fonctionnement de la Cellule Alerte. 2019 marque le renouvellement du marché d'animation avec une première année de réactualisation des données et modèles qui nécessitent un niveau de recettes plus important (de l'ordre de 130 000 €). Pour les deux années à suivre, 2020 et 2021, le niveau de dépenses sera plus mesuré, aux alentours de 40 000 €. A noter que cette dotation intègre une provision de 15 000 € afin de faire face à d'éventuelles gestions de crise.

Les autres charges de fonctionnement fixées pour 2019 sont modestes et destinées à assurer le financement des besoins administratifs et autres frais liés à l'activité du Syndicat.

En recettes, il est proposé pour 2019 de maintenir à 0.70 € par tranche de 1 000 m³ le prélèvement d'eau pris en Loire (sur la base des prélèvements de 2017). Cette participation conduit à une recette globale d'environ 70 000 € pour 2019. C'est nettement inférieur au niveau de dépenses identifié, mais le résultat cumulé du budget (environ 260 000 €) permet de faire face à ce déséquilibre conjoncturel.

Le projet de budget primitif s'équilibre comme suit en recettes et dépenses :

DEPENSES :	Rappel BP 18	PROPO BP 19
• 6064 Fournitures de bureau	500 €	500 €
• 611 Exploitation de la Cellule Alerte + actions de développement	95 000 €	140 000 €
• 6132 Location de salle	0 €	0 000 €
• 616 Primes d'assurance	5 000 €	5 000 €
• 617 Etudes	0 €	0 €
• 6231 Annonces et insertions	2 000 €	2 000 €
• 6226 Honoraires	500 €	500 €
• 6232 Fêtes et cérémonies	1 000 €	1 000 €
• 6238 Impressions et divers	500 €	500 €
• 6261 Frais d'affranchissement	500 €	500 €
• 6531 Indemnités Président et Vice-Président	0 €	0 €
• 668 Frais financiers	0 €	0 €
• 6251 Frais de déplacements	0 €	0 €
TOTAL	105 000 €	150 000€
RECETTES :	Rappel BP 18	PROPO BP 19
• 74741 Participations	70 000.00 €	70 000.00 €
• 74781 Subventions agence de l'Eau	0.00 €	0.00 €

• 74782 Subventions autres organismes	0.00 €	0.00 €
• 002 Résultat reporté	261 421.37 €	254 929.20 €
TOTAL	331 421,77 €	324 929.2 €

Je vous propose,

DELIBERE

1. de prendre acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires.

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

oOo

QUESTION DIVERSES

Sans objet

M DAMOUR lève la séance à 10h30

La séance débute à 10h35, sous la Présidence de M. DAMOUR.

DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

M. DAMOUR propose la nomination de M. BOURRE, comme secrétaire de séance, qui est acceptée.

oOo

BUDGET PRIMITIF 2019

M. DAMOUR : comme indiqué lors des échanges que nous avons eus au moment du DOB, l'élément principal des dépenses c'est le coût de l'animation du marché Loire Alerte.

Lors du débat d'orientations budgétaires 2019, les éléments constitutifs des dépenses et recettes du budget 2019 ont été présentés.

Le résultat de l'exercice 2018 s'établit à – 6 492.17 €.

Le résultat cumulé des exercices antérieurs est reporté dans le présent budget et s'élève désormais à + 254 929,20 €.

Compte tenu de ces éléments, le budget s'équilibre comme suit en recettes et dépenses (voir détail en annexe de la délibération) :

DEPENSES :

TOTAL 150 000.00 €

RECETTES :

TOTAL 324 929,20 €

Excédent budgétaire 174 929.20 €

TOTAL hors excédent budgétaire 150 000.00 €

Je vous propose,

DELIBERE

- 1. d'adopter la participation 2019 pour chaque adhérent fixée à 0.70€ par tranche de 1 000 m³.*
- 2. de voter le budget primitif 2019 qui s'équilibre, hors excédent budgétaire, à 150 000€.*

M. DAMOUR propose l'adoption du budget primitif du syndicat

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

oOo

PRESENTATION DES DIFFERENTES OFFRES CONCERNANT LE MARCHE D'ANIMATION DU RESEAU LOIRE ALERTE

Présentation des offres des différents candidats au marché d'animation du Réseau Loire Alerte par M. SAINT-GERMAIN Gaël

M.DAMOUR lève la séance à 11h50.